

**Annex 3. Example of an Invitation for a Community Competition, Peru 2007-08**

**LA MUNICIPALITÉ DE CHALLABAMBA,**  
 L'ASSOCIATION RUNAMAKI et SERMANU INVITENT LES COMMUNAUTÉS DU  
 DISTRICT DE CHALLABAMBA À PARTICIPER AU **DEUXIÈME** CONCOURS

**«PACHAMAMA RAYMI»**

du 1<sup>er</sup> septembre 2007 au 1<sup>er</sup> février 2008

**Qui s'occupe le mieux  
 de la Pachamama?**

**IMPORTANTES PRIX**

**Communautés invitées:** Lambampata, Lali, Chimur, Pachamachay, Utucani, Jesús María, Lucuybamba, Sahuay, Solan, Televan, Chacclabamba Alta.

<b>Les meilleurs remporteront des PRIX!</b>	<b>1<sup>er</sup> prix</b>	<b>2<sup>ème</sup> prix</b>	<b>3<sup>ème</sup> prix</b>
Meilleures communautés	750 soles	500 soles	250 soles
Meilleures communautés pour la gestion des prairies et des parcours	750 soles	500 soles	300 soles
Meilleures familles du district pour la gestion des prairies et des parcours	300 soles	250 soles	200 soles
Meilleurs conseils communaux	400 soles	300 soles	200 soles
Meilleurs jurés	500 soles	400 soles	300 soles
Meilleurs promoteurs de la santé	400 soles	300 soles	200 soles
Familles du district qui ont planté le plus d'arbres	750 soles	500 soles	300 soles
Écoles qui ont planté le plus d'arbres et de plantes vivrières	500 soles	400 soles	300 soles
Œuvre artistique sur l'histoire du peuple ou de la communauté (théâtre, tissu, dessin, chanson, histoire écrite, etc.)	300 soles	250 soles	200 soles

**PRIX pour les familles lauréates de CHAQUE communauté**

<b>Nombre de familles participantes</b>	<b>1<sup>er</sup> prix</b>	<b>2<sup>ème</sup> prix</b>	<b>3<sup>ème</sup> prix</b>	<b>4<sup>ème</sup> prix</b>	<b>5<sup>ème</sup> prix</b>	<b>6<sup>ème</sup> prix</b>	<b>7<sup>ème</sup> prix</b>
<b>15 à 30</b>	350 soles	250 soles	200 soles	50 soles	40 soles	30 soles	30 soles
<b>31 à 45</b>	350 soles	300 soles	250 soles	150 soles	50 soles	40 soles	30 soles
<b>46 à 60</b>	450 soles	300 soles	250 soles	200 soles	100 soles	50 soles	40 soles
<b>61 et plus</b>	450 soles	350 soles	300 soles	250 soles	150 soles	100 soles	50 soles

**En outre, le projet remettra des PRIX SUPPLÉMENTAIRES (de 30 sols chacun) pour que 40% des familles participantes reçoivent un prix!**

**Le projet décernera aussi des diplômes à toutes les familles participantes qui auront obtenu le score minimal de 80 points.**

## INSCRIPTIONS AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2007 DÉPÊCHEZ-VOUS! Inscription gratuite

**Inscription des communautés:** l'autorité communale s'inscrira auprès de DEXCEL-Perù ou auprès du coordonnateur ou de l'un de ses assistants.

**Inscription des familles:** les femmes doivent s'inscrire en tant que représentantes de leur famille auprès des autorités communales ou auprès du coordonnateur ou de l'un de ses assistants.

**Pachamama Raymi est un projet de la municipalité de Challabamba et de l'association néerlandaise Leren van Elkaar. DEXCEL-Perù organise Pachamama Raymi pour le compte de l'association RUNAMAKI.**

### Règles et fonctionnement du concours

PACHAMAMA RAYMI est le nom de la fête que nous organisons pour récompenser les familles et communautés qui se sont le mieux préparées à accueillir et célébrer la Pachamama.

#### QUE DOIT FAIRE LA COMMUNAUTÉ POUR GAGNER UN PRIX?

La communauté doit inscrire les familles et améliorer l'organisation des pâturages, des canaux et des chemins, entre autres. Le succès dépend de tous, c'est-à-dire des efforts, du zèle, des sacrifices, du dévouement, de la passion et de l'engagement de chaque famille.

Chaque communauté devra élire deux jurés: un homme et une femme. Les jurés auront pour mission de communiquer les informations relatives au concours à leur communauté et de noter les familles d'une autre communauté.

<b>LES THÈMES POUR LES COMMUNAUTÉS</b>	
<b>CONCOURS ENTRE COMMUNAUTÉS</b>	Score maximal
<b>Communauté – divers 40</b>	
1. Plans de la communauté et assainissement réglementaire	10
2. Art, œuvres d'agrément, ramassage des ordures, signalisation communale et décharge contrôlée	10
3. Apport au projet commun des communautés Pachamama Raymi	10
4. Soutien aux mères célibataires, aux veufs/veuves, aux orphelins et aux handicapés	10
<b>Santé et éducation 80</b>	
5. Programmes d'éducation et de garde, écoles primaires et secondaires	10
6. Lutte contre l'alcoolisme moyennant des sanctions infligées au sein de la communauté	10
7. Recensement des violences familiales et lutte contre les violences familiales moyennant des sanctions infligées au sein de la communauté	10
<b>Promotion de la santé</b>	<b>50</b>
8. Recensement de tous les enfants et contrôle mensuel de leur état nutritionnel	10
9. Programmes de vaccination et rappels de vaccination des enfants et des adultes	10
10. Programmes de santé (planification familiale, santé buccale, etc.)	10

11. Soutien à l'élimination des parasites	10
12. Administration et maintien de l'ordre	10
<b>Ressources naturelles 50</b>	
13. Aménagement des pâturages et prévention des incendies	10
14. Dans les terrains de pâturage: arrosage saisonnier, exploitation des sources et mise en valeur des terrains marécageux	10
15. Mise au repos des terrains où la végétation est le plus clairsemée (pas de pâturage)	10
16. Plan de reboisement, réserver une surface importante à cet effet	10
17. Récolte d'une quantité suffisante de semences d'arbres	10
<b>Infrastructure 30</b>	
18. Si la communauté a de l'eau potable: entretien, développement et désinfection des réserves d'eau. Si elle n'a pas de système d'approvisionnement en eau potable, elle sera évaluée sur les démarches entreprises auprès des services concernés afin de s'en doter.	10
19. Développement de l'irrigation et de l'irrigation saisonnière (par <i>huacho</i> <sup>9</sup> )	10
20. Entretien des chemins, des écoles, des <i>tambos</i> <sup>10</sup> , plantation d'arbres d'ombrage le long des chemins, entretien des autres infrastructures de la communauté	10
<b>Score maximal total</b>	<b>200</b>

### QUE DOIT FAIRE LA FAMILLE POUR GAGNER UN PRIX?

Les familles participantes devront améliorer les conditions de leur exploitation agricole, de leur bétail et de leur habitation et veiller à l'assiduité scolaire de leurs enfants, entre autres thèmes visés dans le règlement du concours.

Nous devons tous nous préparer à fêter la Pachamama et veiller à ce que tout soit en ordre!

<b>LES THÈMES POUR LES FAMILLES</b>	
<b>CONCOURS ENTRE FAMILLES</b>	Score maximal
<b>Familles – Divers 20</b>	
1. Art et dessin: le présent et l'avenir de la famille, de l'exploitation agricole et des animaux...	10
2. Assiduité scolaire, programmes d'alphabétisation, instruction des parents par leurs enfants...	10
<b>Santé 40</b>	
3. Aliments consommés par la famille (légumes frais, lait, viande, œufs, poisson...)	10
4. Contrôle mensuel des parasites chez les enfants et les adultes	10
5. Examen mensuel avant et après l'accouchement ou planification familiale	10
6. Vaccination des membres de la famille	10
<b>Activités 40</b>	
Production, qualité et vente d'un ou de plusieurs produits ( <i>chuño</i> <sup>11</sup> , <i>charqui</i> <sup>12</sup> , fromage, jambon, viande salée et séchée, miel, pain, objets d'artisanat, poisson fumé ou séché, mobilier, café, cacahuètes grillées et autres produits, tourisme chez l'habitant et autres activités)	
7. >> Entrepôt ou autre lieu de stockage des produits	10
8. >> Qualité des produits	10
9. >> Présentation des produits	10

<sup>9</sup> Terrain cultivé en terrasse.

<sup>10</sup> Relais ou entrepôts ou gîtes aménagés le long des routes ou des chemins.

<sup>11</sup> Spécialité à base de pomme de terre.

<sup>12</sup> Viande de lama déshydratée.

10. >> Administration, organisation de la production et de la vente	10
<b>Ressources naturelles</b>	<b>140</b>
11. Amélioration de l'irrigation et de l'irrigation saisonnière et efficacité de la gestion des ressources hydriques	10
12. Préservation des sols	10
<b>Amélioration des animaux d'élevage (cobayes, brebis, bovins, etc.):</b>	
13. >> Composition du cheptel (nombre de femelles par mâle)	10
14. >> Qualité des reproducteurs	10
15. >> Élimination des femelles non fertiles et des mâles non reproducteurs	10
16. >> Qualité des environnements (granges, étables, mares, etc.)	10
17. >> Registre relatif à la reproduction, aux maladies et aux traitements administrés	10
18. >> Réserves d'aliments suffisantes pour tous les animaux (marais, pâturages irrigués, foin et autres réserves)	10
19. Fumier, humus, compost et biol (engrais organique liquide) en quantité suffisante et de qualité	10
20. Entreposage des récoltes (toutes cultures)	10
21. Entreposage, qualité et variété des semences de toutes les espèces cultivées	10
22. Qualité de l'aménagement des vergers, des potagers et des jardins: fruits, légumes plantes médicinales et fleurs	10
23. Cueillette de semences de plantes de pâturage et semis; clôture et semis d'espèces de pâturage sur des terrains au repos	10
24. Plantation de jeunes arbres, cueillette de semences d'arbres et semis (arbres fruitiers, arbres à bois de construction et à bois de chauffe)	10
<b>Infrastructure 20</b>	
25. Amélioration de l'habitat • Foyer doté d'une cheminée efficace. Qualité du sol, des soupentes, de la toiture, de la literie, des meubles et du pavement et dispositifs contre les insectes.	10
26. Aménagement, ordre, hygiène et assainissement.	10
<b>Score maximal total 260</b>	

***Le jury accordera des points supplémentaires si les fruits et légumes cultivés sont principalement d'origine locale.***

**Le prix PRAIRIES** sera décerné à la communauté affichant la meilleure gestion des prairies. Le résultat de la gestion des prairies s'observe sur le terrain au vu des éléments suivants: qualité des pâturages, drainage et mise en valeur des marécages, présence d'une surface suffisante de pâturages verts irrigués (familiaux ou communaux) pendant la période sèche, remplacement d'arbustes par des arbres, délimitation des prés ou des *astanas* (secteurs de pâturage), utilisation disciplinée des pâturages, bergeries, abris, abreuvoirs et autres dispositifs pour le bétail, etc.

Des accords consignés sur des registres et l'exécution de ces accords font foi de l'organisation pastorale, des amendes et des sanctions prévues pour les contrevenants, entre autres dispositions organisationnelles.

Des **Prix PROMOTION DE LA SANTÉ** seront attribués aux participants du district ayant obtenu le plus de points dans les rubriques correspondantes mentionnées plus haut.

**Prix du JURÉ:** le juré qui obtiendra le score le plus élevé remportera un **Prix du Juré** (les jurés ne peuvent pas obtenir ce prix collectivement). Pour calculer le score pour le Prix du Juré, on additionne le score obtenu par la famille du juré et le score qu'il a obtenu au titre de l'appui à sa communauté (score maximal pour cet appui: 150).

**Prix du CONSEIL COMMUNAL:** le juré évaluera l'engagement du Conseil et les résultats obtenus au titre de l'amélioration de la communauté sous tous ses aspects.

**Participation à un projet commun:** plusieurs communautés peuvent décider d'entreprendre des activités ensemble, comme par exemple la construction de *tambos* (gîtes) le long des chemins, d'un foyer pour les enfants scolarisés en cycle secondaire à Paucartambo, la création d'une association de vente d'objets d'artisanat, etc.

### **Jury du concours entre familles**

Au moment de son inscription, la communauté devra désigner deux jurés: un homme et une femme. L'ensemble des jurés des différentes communautés composent le Conseil des jurés.

Les jurés seront en contact avec les organisateurs du concours, ils participeront à des échanges, orienteront leur communauté et siégeront dans les jurys qui évalueront les familles, hormis dans leur propre communauté.

Le Conseil des jurés désigne les membres de chaque jury qui sera chargé de noter une communauté et les familles appartenant à cette communauté. Aucun membre du jury ne peut juger sa propre communauté ni des membres de sa famille.

Le Conseil des jurés peut inviter des observateurs à assister à l'évaluation et à apprécier ainsi le travail accompli. Aucune autre instance n'est habilitée à inviter des observateurs.

Le président du jury sera élu par le Conseil des jurés.

### **Attributions du jury**

Le jury a pour tâche de noter les familles et les communautés, sur la base des critères et barèmes indiqués dans ce fascicule. Les décisions du jury ne peuvent être contestées ni être l'objet d'un quelconque litige.

Dans certains cas, le jury peut disqualifier une communauté. Par exemple:

- si elle ne réunit pas le nombre minimal de 15 familles en compétition;
- si elle ne remplit pas l'une des autres conditions décrites dans ce fascicule;
- autres motifs.

Une disqualification devra, pour être prononcée, réunir les deux tiers des voix du Conseil des jurés. Aucune autre instance n'est habilitée à disqualifier une communauté participante.

### **LES RÉSULTATS**

Après avoir évalué les familles, le jury remettra les résultats aux Comité des jurés pour que celui-ci vérifie le score obtenu, immédiatement après la fin du processus d'évaluation. Les résultats seront prononcés et la liste des familles lauréates sera annoncée par voie de radiodiffusion. Un procès-verbal relatif à l'évaluation et aux résultats sera inscrit dans les registres correspondants de la communauté et du jury.

Le Conseil des jurés publiera la liste des communautés lauréates dans un délai maximal de quatre jours après la fin du processus d'évaluation et informera par écrit la municipalité ainsi que SERMANU et DEXCEL-Perú.

### **Remise des prix et clôture**

La remise des prix et la clôture du concours entre familles auront lieu à l'occasion d'une cérémonie publique à l'endroit ou aux endroits désigné(s) par le Conseil des jurés.

# Apprendre grâce aux meilleurs

L'école de la vie enseigne en infligeant des coups et vous conduit sur le chemin de la sagesse.  
Vous serez vieux quand vous aurez enfin atteint la sagesse.

Il y a une autre école, qui consiste à «apprendre grâce aux meilleurs», en assimilant l'expérience de ceux qui ont pratiqué l'agriculture et l'élevage avant vous ou mieux que vous. Dans cette école, on peut apprendre en peu de temps et en prenant moins de coups.

LAQUELLE DE CES DEUX ÉCOLES PRÉFÉREZ-VOUS?



***Pachamama Raymi est un projet de la municipalité de Challabamba.  
L'association «Aprender de los Mejores» DEXCEL-Perú exécute ce projet  
pour le compte de l'association RUNAMAKI.***

La Pachamama, la terre nourricière, agréera votre respect, vos offrandes et vos efforts pour prendre soin d'elle. Elle vous apportera abondance et prospérité.

Oficina Proyecto Pachamama Raymi  
DEXCEL-Perú  
Pavitos 567 (interior), Cusco, Pérou  
tél.: 084-236540  
courriel: immerzeel@dexcel.org  
www.dexcel.org

La Pachamama, la Madre Tierra, recibirá vuestro respeto,  
ofrendas, y esfuerzos para cuidarla.  
Ella le dará abundancia y prosperidad.

Oficina Proyecto Pachamama Raymi  


Pavitos 567 (interior), Cusco  
084-236540  
e: immerzeel@dexcel.org  
www.dexcel.org



